

Restitution des biens culturels

Trois ans pour établir les conditions de retour

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

Dans la foulée de la conférence de presse qu'il a animée, vendredi dernier, à son cabinet, le ministre d'État chargé de la Culture, Alain-Claude Bilie-By-Nze, a indiqué le chronogramme à mettre en place pour le rapatriement, dans un esprit de coopération, de nos objets d'art exposés dans les musées en Occident, notamment en France.

AU cours de la conférence de presse qu'il a animée, vendredi dernier, à son cabinet, le ministre d'État à la Culture, Alain-Claude Bilie-By-Nze, de retour d'une conférence internationale de l'Unesco (Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture) le 1er juin dernier, a annoncé le probable retour au bercail de nos œuvres exposées dans les musées en Occident, notamment en France. Dans la foulée de cette rencontre avec les médias,



Photo : Idoindou

L'Etat récupérera ces œuvres pour le bien de la collectivité gabonaise.

le membre du gouvernement a indiqué le chronogramme à mettre en place pour le rapatriement de nos masques et statuettes, une fois la commission multidisciplinaire chargée d'étudier les questions de la restitution connue. Il s'agira donc, selon Bilie-By-Nze, de prendre "trois ans pour établir toutes les conditions d'un retour harmonieux" de nos masques, statuettes et reliquaires. La première année consisterait pour les États africains à faire la mise à niveau de leurs infrastructures. « C'est le cas ici au Gabon, où nous avons commencé avec un premier musée. Ce ne sera pas suffisant. Il en faudra deux autres pour accueillir toutes ces œuvres », a déclaré le ministre d'État à la Culture. La deuxième année, quant à elle, sera consacrée au règlement définitif des questions juridiques et du chronogramme de restitution. Enfin, déboucher sur la troisième année et entamer le retour proprement dit. « Pour cela, nous entrerons en discussion avec nos différents partenaires. On ne

visite pas un musée pour ses murs mais plutôt, pour ses contenus. Pendant que nos œuvres produisent des effets économiques dans d'autres pays, il se trouve que nous n'avons pas d'offre touristique et économique basée sur les musées, parce que ceux-ci ne sont pas aux normes. Nous sommes en train de le faire », a souligné Alain-Claude Bilie-By-Nze. « L'enjeu ici est réel : les Gabonais sont très attachés à leurs culture et identités. Ils parlent de leur âme. Dans l'opinion publique en Occident, la question de la restitution est désormais ancrée. On comprend que ces biens culturels ne leur appartiennent pas, et qu'il faut les rendre aux pays d'origine », a-t-il ajouté. Qu'en sera-t-il donc de la réparation du préjudice ? Le ministre d'État à la Culture mentionne que ces questions et bien d'autres seront abordées par la commission multidisciplinaire. « L'État récupérera ces œuvres, et non pas un propriétaire privé, pour le bien de la collectivité gabonaise », a-t-il assuré.

Ici et ailleurs

• Maths et physiques
Des bourses britanniques exceptionnelles
Des bourses de recherche en mathématiques et en physique, créées en hommage à l'astrophysicien britannique Stephen Hawking, décédé le 14 mars, récompenseront des "étudiants exceptionnels", a annoncé hier le gouvernement britannique. Ces bourses "seront décernées à des candidats exceptionnels terminant leur doctorat dans les domaines des mathématiques, de la physique et de l'informatique", a indiqué le ministre des Entreprises, de l'Énergie et de la Stratégie industrielle. Jusqu'à dix "bourses Stephen Hawking" seront remises chaque année lors des cinq prochaines années. Les récipiendaires pourront poursuivre leur travail de recherche dans des institutions britanniques pendant trois ans.

• Tony Awards



Le triomphe de The Band's Visit et Harry Potter

La comédie musicale "The Band's Visit", inspirée du film "La visite de la fanfare", et la pièce "Harry Potter et l'enfant maudit", ont dominé, dimanche, à New York, la cérémonie des Tony Awards, les récompenses de Broadway. Création très atypique, au regard des canons habituels de Broadway, "The Band's Visit" a remporté dix Tonys, dont le principal, celui de la meilleure comédie musicale. Tout comme le film du même nom, elle raconte l'histoire d'une fanfare de la police égyptienne qu'un imbroglio mène au fin fond du désert israélien, pour une rencontre inattendue entre nationalités, religions et cultures.

• MSF
Suspension des activités au Yémen

Médecins sans frontières (MSF) a dénoncé un raid aérien, hier, au Yémen, contre un nouveau centre de traitement du choléra à Abs, au nord-ouest de la capitale Sanaa, et annoncé y avoir "gelé temporairement" ses activités. La structure, qui venait d'être construite, était vide au moment de l'attaque qui n'a fait aucune victime, a précisé MSF dans un communiqué. Des inscriptions sur le toit identifiaient clairement le bâtiment comme un centre médical, qui a été mis hors d'état de fonctionner, a ajouté l'organisation.

Rassemblés par SNN

Insertion professionnelle/Métiers de la restauration

L'ONE et " La saveur locale " en soutien à la jeunesse



Photo : AJT

Les exposants au cours du démarrage de la formation.



Photo : AJT/ L'Union

Une vue partielle des participants à ce stage en entreprise.

Anita J. TSOUMBA
Libreville/Gabon

FORMER les participants à l'entrepreneuriat et aux métiers de la restauration, aider les demandeurs d'emplois à acquérir une expérience professionnelle pour répondre aux offres d'emplois, mais également former une équipe dynamique dans les métiers de la restauration. Ce sont, entre autres, les objectifs de la séance de formation récemment organisée à l'immeuble Arambo. Une initiative de la chaîne de restauration collective "La saveur locale", en collaboration avec la Banque mon-

diale et l'Office national de l'emploi (ONE). Occasion pour la directrice de "La saveur locale", Faten Abouna Moupinda, de noter l'intérêt d'une telle initiative : « Le concept consiste à former une quarantaine de jeunes de divers profils (commerciaux, serveurs, comptables, agents d'accueil, cuisiniers, pâtisseries), inscrits à l'ONE dans les métiers de la restauration. Cette collaboration est transcrite par un contrat de six mois durant lesquels l'Office octroie une indemnité de stage de 80.000 à chaque participant durant la période de formation. Au terme de cette première période de formation pratique, les meilleurs pourront être retenus pour

travailler dans les restaurants "Saveur locale". D'autant que l'objectif final de l'ONE est d'insérer ces jeunes. » Tout en levant l'équivoque sur la destination prise par les dossiers déposés à l'ONE par les demandeurs d'emplois, le représentant de la structure étatique, Blaise Amvougou, a expliqué les contours de la collaboration avec l'entreprise de restauration. « L'État, grâce au soutien de la Banque mondiale, a mis en place trois dispositifs d'insertion des jeunes en milieu professionnel, dont celui qui vous concerne et est adressé aux jeunes âgés de 16 à 34 ans, de nationalité gabonaise, et n'ayant pas beaucoup d'expérience

professionnelle. Peu importe le niveau. L'objectif est d'améliorer leur employabilité, parce qu'on s'est rendu compte que dans les offres, les entreprises exigent de l'expérience professionnelle. Or, la plupart des demandeurs d'emplois qui nous confient leurs dossiers sont des primo-demandeurs, sans expérience. Des gens qui ne peuvent donc pas répondre à ces offres. Le dispositif que nous sommes en train d'étendre vise donc à donner de l'expérience professionnelle. » S'adressant, par ailleurs, aux récipiendaires, le représentant de l'ONE a instruit ces derniers de se rappeler que lorsqu'ils intègrent ce dispositif, leur statut devient celui de sta-

giaire-ONE: « Parce que c'est l'ONE qui vous déclare à la CNSS et à la Cnamgs. Autrement dit, s'il y a un accident de travail, c'est l'ONE qui répondra. Quand vous êtes dans ce dispositif, vous devez vous conformer au règlement intérieur de l'entreprise qui vous accueille et vous l'approprier. L'indemnité qui vous est accordée dépend, entre autres, de votre présence au poste, de votre assiduité. Faites-vous petit, montrez-vous humble, respectez les anciens, car vous êtes là pour apprendre. Une fois vous avez le métier, vous pourrez répondre aux demandes d'emplois qui nécessitent plus d'expérience professionnelle. »